



Le Centre Technique et de Formation des Professionnels
de l'Artisanat
existe depuis 1982

Structure adossée à la CAPEB pour l'organisation des
formations, ces stages sont ouverts à tous les
professionnels de l'artisanat

Le public du CTFPA

Artisans, chefs d'entreprise, gérants, ...
salariés et conjoints des entreprises
artisanales du bâtiment

Les financements complémentaires :

- Subvention annuelle sollicitée auprès du Conseil Régional de Midi-Pyrénées
- des fonds d'Etat : ADEC
- des fonds Européens





Quelques chiffres :

Environ 250 stages mis en œuvre par an
60 000 heures/stagiaires annuelles

10 départements font partie de notre réseau régional de formation : les 8 départements de la région Midi-Pyrénées ainsi que l'Aude et les Pyrénées Orientales

Les labellisations du CTFPA

- Le CTFPA est référencé dans la Charte Qualité



- Le CTFPA est habilité à dispenser les formations aux Economies d'Énergie par la Cellule ATEE





Quelques chiffres sur ce dispositif FEEBAT depuis 2008 :

Entre 60 et 90 stages organisés par an

Entre 8 000 et 12 000 h/stagiaires par an

Pour le 1^{er} semestre 2014, 95 sessions sont programmées

Le dispositif FEEBAT est essentiellement tourné vers l'amélioration énergétique des bâtiments dont le socle principal est constitué par les 2 premiers modules

Le module 1 : Identifier les éléments clé d'une offre globale d'amélioration énergétique des bâtiments

- Présenter aux clients les principales technologies d'amélioration énergétique y compris pour des types de travaux ou parties d'ouvrages sur lesquelles ils n'interviennent pas directement
- Pratiquer un raisonnement global permettant de préparer une offre globale de travaux d'amélioration énergétique intégrant plusieurs corps d'état

Le module 2 : Les outils de diagnostic et de mesure des performances énergétiques des bâtiments

- Évaluer les retombées d'une solution d'amélioration énergétique d'un bâtiment sur sa consommation d'énergie
- Utiliser un outil de diagnostic de performance énergétique pour réaliser cette évaluation
- Présenter une offre d'amélioration énergétique de bâtiment en mettant en valeur ses plus-values financière, technique et environnementale

Le financement des formations FEEBAT

Il est assuré par les FAF et Constructys OPCA du bâtiment :

- Pour les chefs d'entreprise : intégralité des coûts pédagogiques pris en charge
- Pour les salariés des entreprises relevant du Bâtiment, coûts pédagogiques et indemnité forfaitaire journalière



Pour vous inscrire et participer à une formation près de chez vous à Grenade

FEEBAT Module 1 les 10 et 11 mars 2014

FEEBAT Module 2 les 10 et 11 avril 2014

ENTREPRISE

N° Siret ou N° RM :

Code NAF :

Raison sociale :

Adresse :

Code Postal :

Tél. : Fax :

Personne à contacter :@.....

Cachet de l'entreprise

STAGIAIRE

Nom, prénom

Date de naissance

Statut : chef d'entreprise salarié conjoint

C.T.F.P.A. 11 rue Jean Monnet - BP 6 - 31240 SAINT-JEAN * 05.34.25.40.71 *
ctfpa@orange.fr